

CQP Animateur/ Animatrice Périscolaire

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Intervenir en direction d'un public unique, l'enfance, soit le public des 3/ 12 ans, dans des espaces-temps proches de l'école, le matin, le soir, la pause méridienne
- Mettre en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire, aux espaces disponibles, aux rythmes des enfants.
- Travailler, en relation avec 2 acteurs éducatifs privilégiés, les parents et les enseignants.
- Exercer ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

Profil des participants :

- Des animateurs ou des futurs animateurs en poste dans un accueil collectif de mineurs en périscolaires, voire extra-scolaire.
- Demandeurs d'emploi OU salariés OU personnes en contrats aidés OU

Action éligible :

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- CIF (Congé Individuel de Formation)
- Autres financements (selon conditions)

Délai d'accès : Nous contacter. 0262 580 854

Validation de la formation :

Diplôme professionnel de niveau V

Prérequis :

Maîtrise de la lecture et écriture
Esprit d'équipe
Sens de l'organisation

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
Apprentissage collectif et individualisé
Etudes de cas pratiques et mise en application dans des situations réelles

Moyens pédagogiques :

Plateforme spécifique, diapos, vidéoprojecteur, photos, fiches exercices, films, etc.

Modalité d'évaluation :

En continue
QCM en fin de module

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

Nombre de participants :

12 à 16 participants par groupe

Accessibilité PHMR :

Nous contacter OUI/NON

Durée Total : 417 heures

217 Heures en centre, et 200 Heures en entreprise

Coût : 12€/h

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation

Formation théorique et pratique

Module de positionnement : 21h00

UC 1 - Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires :

- Accueillir les enfants et familles,
- S'intégrer à une action éducative globale en direction des enfants,
- Intégrer les spécificités d'une structure d'accueil périscolaire.

35h00 en centre de formation - 52h00 en entreprise

UC 2 - Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants :

- Analyser le contexte de l'action d'animation,
- Prendre en compte le public concerné par l'action d'animation périscolaire
- Organiser une action d'animation en tenant compte des règles de la sécurité

63h00 en centre de formation - 60h00 en entreprise

UC 3 - Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants :

- Mettre en œuvre une progression pédagogique créative et adaptée en utilisant un des supports d'activités parmi les suivants : des activités culturelles et d'expression, scientifiques et techniques ou physiques,
- Maîtriser les gestes ou conduites professionnelles liées à l'exercice du métier d'animateur,
- Mettre en œuvre les techniques utilisées dans l'animation de loisirs et la découverte d'activités en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers.

98h00 en centre de formation - 88h00 en entreprise

Bilan de la formation

- Point général sur le déroulement de la formation, sur le vécu des stagiaires et préconisations sur les parcours individuels des stagiaires

L'obtention du CQP AP permet de valider l'UC 4 du BPJEPS spécialité « Loisirs Tous Publics » dans sa version en 4 UC. (cf. Décret du 18 juillet 2016).